MANIFESTATIONS NATIONALES

CHALLENGE MICHELET

Les activités physiques et sportives dans les processus éducatifs auprès des adolescents en difficulté : usages et enjeux

De 8h30 à 17h
Vendredi 1er décembre 2017

Amphithéâtre des archives départementales d'Ille-et-Vilaine
1 rue Jacques Léonard
35000 Rennes

Ille & Vilaine LE DEPARTEMENT

VIPS² Laboratoire de Recherche • EA 4636 — Violences, Innovations, Politiques, Socialisations & Sports

Breizh Insertion Sport

UNIVERSITÉ RENNES 2

Ecole Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse enpjj

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — MINISTÈRE DE LA JUSTICE

PJJ promotrice de santé

Contenu

Le sport est-il vraiment un outil d'intégration sociale et morale ? Par Thierry Long 4

Le sport, un outil… paradoxal ? 4

Les pratiques autorégulées : des leviers intéressants à mobiliser 5

Le sport comme outil d'accompagnement, un enjeu politique : exemple d'une étude auprès de chômeurs en situation de précarité, par François Le Yondre 6

Un enjeu : s'accorder sur le statut que l'on confère au sport 6

Pour aller plus loin, quelle méthode employer ? 6

S'interroger sur des variables pédagogiques 7

Les APS aident-elles à réguler les conduites addictives ? Par Christophe Moreau 8

La notion d'adolescence 8

Enjeux de santé et d'addictions chez les adolescents sous-main de justice 8

Le développement des compétences psychosociales, un objectif pour les APS ? 9

Exemples de pratiques éducatives originales 9

Le regard d'Erwan Godet, coordonnateur de l'association Breizh Insertion Sport (BIS), co-organisateur du colloque du 1er décembre 11

Quatre projets qui mettent (efficacement !) le sport au service de l'insertion 12

Une expérience de la PJJ à Lorient 12

Le Trophée Sport Aventure 13

L'expérience de Breizh Insertion Sport auprès des mineurs suivis en milieu ouvert 14

L'expérience de la direction départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ille-et-Vilaine. 14

Le Challenge Michelet 15

Quatre questions à Hervé Duplenne, directeur interrégional de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Grand-Ouest 17

Document réalisé par Anthony Guidoux, journaliste

Quels enjeux pour la réinsertion des jeunes ?

En amont du Challenge Michelet, dont la 46ème édition aura lieu à Rennes du 28 mai au 1er juin 2018, la ville bretonne a accueilli début décembre un colloque dédié à la place des activités physiques et sportives dans les processus éducatifs auprès des adolescents en difficulté. L'événement, co-organisé par l'association locale Breizh Insertion Sport (BIS), la Direction interrégionale de la PJJ Grand-Ouest et le Pôle Territorial de Formation du Grand-Ouest, a réuni près de 150 personnes aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine.

La place du sport et des activités physiques dans les processus éducatifs est généralement reconnue par l'ensemble des acteurs pédagogiques qui œuvrent auprès de la jeunesse. Depuis plus de vingt ans, une démarche scientifique s'est développée sur ce sujet. Des débats ont eu lieu afin de savoir si le sport facilitait ou non l'insertion, l'intégration, l'éducation de la jeunesse dans son ensemble et de celle que l'on dit en difficulté.

Certaines études ont montré que le sport pouvait être facteur de violence et d'exclusion, par une reproduction des modèles dominants, venant interférer avec tout processus éducatif intégratif. *A contrario*, d'autres ont pu évaluer que le sport permettait l'appartenance à un groupe, participait à contenir des pulsions mortifères et à donner les moyens aux jeunes de se construire par une confrontation positive. Si ces deux visions ne s'opposent pas, elles sont au carrefour de conflits qui interrogent nécessairement les processus éducatifs à mettre en œuvre pour sublimer les valeurs intégratives du sport. Les valeurs dites « positives » d'une activité sportive (favoriser l'altérité, développer la citoyenneté, prendre soin de soi et des autres...) ne peuvent en effet être mises en exergue que si elles sont pleinement intégrées et mobilisées au sein d'un projet éducatif construit et réfléchi.

Comment les activités physiques et sportives participent-elles au processus de développement de l'enfant et de l'adolescent ? Quelles sont les actions pédagogiques à mettre en œuvre afin de favoriser les processus d'insertion ? Le colloque qui s'est tenu le 1er décembre dernier à Rennes entendait notamment répondre à ces questions. La journée a été structurée autour d'interventions d'universitaires et de témoignages professionnels.

Le sport est-il vraiment un outil d'intégration sociale et morale ? Par Thierry Long

Thierry Long, maître de conférences à l'université de Nice, laboratoire LAPCOS(1)

Quel rôle endosse l'activité sportive dans les processus éducatifs chez les jeunes en difficulté ? Dans quelle mesure le sport peut-il être considéré comme un élément d'intégration sociale et morale ? Voilà en substance les deux questions auxquelles Thierry Long, maître de conférences à Nice, a tenté de répondre en ouverture du colloque. *« J'aimerais commencer mon propos par une mise en garde : le sport ne fait pas tout. Dans certains contextes, il n'est tout simplement pas adapté. »* Le ton est donné. L'expert entend véritablement « *questionner la question* » qui lui était initialement posée. Quitte à parfois donner un petit coup de pied dans la fourmilière.

Pour Thierry Long, le **sport** s'entend au sens d'une activité physique réglementée qui vise l'affrontement, la compétition. Il exclut de fait toutes les pratiques dites « autorégulées » : sports de rue, activités physiques de pleine nature, activités de méditation et pratiques orientales. D'un côté, il n'y a pas d'arbitre, l'activité est auto-organisée. De l'autre, elle est codifiée.

Le sport, un outil… paradoxal ?

En se basant sur les recherches en psychologie morale appliquée au sport depuis les années 1980, et en particulier sur la théorie dite « du raisonnement du jeu » (Bredemeier & Shields, 2001), Thierry Long montre qu'il existe un paradoxe à voir le sport (au sens où il le définit) comme un outil d'éducation et d'intégration. *« Nos recherches, basées sur 400 heures d'entretiens qualitatifs, ont notamment montré que le fonctionnement moral lié à la pratique du sport est principalement pré-conventionnel »*, explique M. Long. *« Concrètement, cela s'illustre par exemple par le fait qu'un pratiquant respecte la règle par peur de la sanction, qu'il se soumet aux consignes extérieures, qu'elles viennent de l'arbitre, de l'entraîneur ou du dirigeant. Ou encore que certaines fautes sont ''intelligentes'' c'est-à-dire qu'elles sont utiles, comme la chute dans une surface de réparation si cela donne lieu à un pénalty… ».* Pour Thierry Long, ces logiques existent quels que soient le niveau, le sport ou le sexe. Et cette logique morale appliquée au sport se transfère d'ailleurs dans la vie quotidienne des pratiquants, à travers les notions de conscience juridique, de responsabilité et de citoyenneté. *« On a dès lors une vision paradoxale du sport comme un outil d'intégration morale. C'est en effet paradoxal de parler d'éducation à la solidarité et à la coopération par la compétition »*, détaille Thierry Long. *« C'est également paradoxal de parler d'intégration alors que parfois le sport se construit autour de l'exclusion de tel ou tel joueur. On peut enfin se demander à quel type de citoyenneté le sport éveille… »*

Appliqué à un public de jeunes en difficulté, que donne un tel raisonnement ? Thierry Long s'appuie sur différentes recherches menées entre 1998 et 2005, qui montrent une corrélation entre sport et délinquance, en ce sens que les mêmes fonctionnements sont nécessaires dans l'un et dans l'autre (apprentissages des transgressions sans se faire prendre, qualités physiques, intimidations, …).

Les pratiques autorégulées : des leviers intéressants à mobiliser

Face à ce tableau assez noir, Thierry Long oppose certaines pratiques qui permettraient de travailler sur des valeurs intéressantes dans le cadre d'une intégration morale. Parmi elles : les sports de rue. *« Auto-organisées, ces disciplines permettent à leurs pratiquants de travailler leur autonomie dans la régulation, leur honnêteté, par l'auto-arbitrage notamment. Ils ont également l'opportunité de respecter le principe d'équité, le tout dans un objectif d'amusement »*, précise Thierry Long. Elles ne sont cependant pas à idéaliser. D'un point de vue de l'intégration morale, les sports auto-organisés seraient donc efficaces si on les mobilise comme des outils éducatifs. D'un point de vue de l'intégration sociale, c'est en revanche moins le cas car ces pratiques sont « décalées » dans l'esprit collectif. Elles sont plutôt pratiquées à la marge.

Thierry Long analyse également la pratique d'activités physiques et sportives en prison, notamment au travers des travaux du sociologue Omar Zanna, auteur du livre « Restaurer l'empathie chez les mineurs délinquants » (2010). L'universitaire a proposé à des personnes de pratiquer l'activité physique et de verbaliser les douleurs liées à l'effort (crampes, courbatures…). Une action qui a permis de développer l'empathie des pratiquants entre eux. De la même façon, les expériences d'Helleringer (« Rugby à XIII à Fleury-Mérogis ») ont montré que la pratique d'activités physiques communes entre détenus et étudiants entraînait une remise en cause des stéréotypes par les pratiquants, une plus grande capacité à questionner leurs représentations les uns vis-à-vis des autres. Enfin, en analysant l'impact lié à la pratique des activités physiques de pleine nature (APPN), notamment à travers le Trophée Sport Aventure (TSA, voir plus loin), Thierry Long observe deux effets positifs : des pratiquants qui « reprennent vie » et des pratiques sportives qui se prolongent ensuite à la sphère privée. *« Une participante nous a dit que les APPN font désormais partie de sa vie »*, déclare l'universitaire. *« Littéralement, elle nous a dit que si un jour elle se mariait, ce serait lors d'un saut en parachute. »* Thierry Long a également vanté les mérites des pratiques physiques orientales et de la méditation qui permettent à leurs pratiquants de se tourner vers l'intériorité ainsi que vers l'attention à soi et aux autres (par opposition au sport de compétition qui consiste à « se faire mal pour progresser »).

En conclusion, Thierry Long n'a pas hésité à rappeler que si l'on s'attache à accompagner des adolescents sous-main de justice, il est nécessaire de travailler sur leur « reconnexion », qu'elle soit intérieure (cœur, esprit, psyché) ou extérieure (lien à la nature) et que le sport n'est donc qu'un outil au service d'un accompagnement beaucoup plus global de l'Être.

(1)Laboratoire d'Anthropologie, Psychologie cliniques, Cognitives et Sociales

L'essentiel à retenir en quelques points

- Les activités physiques et sportives ne sont pas des baguettes magiques en matière d'intégration sociale et morale
- Des études montrent qu'il existe un paradoxe à voir le sport comme un outil d'éducation et d'intégration
- Certaines études démontrent même qu'il existe une corrélation entre sport et délinquance, car les mêmes fonctionnements semblent nécessaires dans l'un et dans l'autre (apprentissages des transgressions sans se faire prendre, qualités physiques, intimidations, …)
- Mais certaines activités fonctionnent en matière d'intégration : les pratiques auto-organisées, les activités favorisant l'empathie et la prise en compte de la différence ou encore les activités physiques de pleine nature
- Il est nécessaire, quand on travaille au contact de publics en difficulté, de « reconnecter tous les liens » de leur être, qu'ils soient intérieurs (cœur, esprit, psyché) ou extérieurs (lien avec la nature). Ainsi, au-delà du sport, pour travailler à l'intégration sociale et morale des publics fragilisés, un accompagnement global est nécessaire sur toutes les dimensions de leur être.

Le sport comme outil d'accompagnement, un enjeu politique : exemple d'une étude auprès de chômeurs en situation de précarité, par François Le Yondre

François Le Yondre, maître de conférences à l'université de Rennes 2, laboratoire VIPS(2)

Les travaux de François Le Yondre portent sur les pratiques sportives des chômeurs et précaires. A travers des enquêtes qui visent à analyser certaines politiques publiques convoquant le sport à l'adresse de chômeurs allocataires du RSA, l'universitaire a montré qu'au-delà de leur caractère bienveillant, ces dispositifs peuvent être appréhendés comme des dispositifs politiques de « disciplinarisation » des corps et des âmes. En effet, *« dans le contexte institutionnel, les bénéficiaires du RSA, signent un contrat d'insertion avec la société, qui se matérialise par une colonne des droits et une colonne des devoirs »*, précise François Le Yondre. *« Les stages sportifs s'inscrivent dans la colonne des obligations. C'est un objectif matérialisé par le contrat. »*

Clairement, il s'agit de proposer un sport visant à responsabiliser une population dont on soupçonne le laisser-aller voire une forme de complaisance dans l'assistance. *« On suggère au public de s'engager dans une APS pour retrouver ce qu'il n'a plus : des réflexes d'hygiène, une connaissance et une maîtrise de soi… On se base sur des clichés ! »* Pour François Le Yondre, cette démarche politique pose problème, car elle fait porter les responsabilités sur l'individu plutôt que de lutter sur les déterminants collectifs.

Un enjeu : s'accorder sur le statut que l'on confère au sport

François Le Yondre explique qu'on considère parfois les effets du sport comme automatiques, mais que l'on ne s'interroge pas sur ce qui va produire ces effets ! En effet, le statut du sport est tellement représenté positivement qu'on en oublie sa charge normative. Comment faire en sorte que cet outil soit opportun et éviter les dérives ? *« Il est important de se poser une question essentielle et de se mettre d'accord sur la réponse au plan éducatif : quel statut accorde-t-on au sport ? »* Car au sein de la catégorie plurielle qu'est le sport, des conceptions diverses se rencontrent : quand certains arguent que le sport est une finalité en soi, d'autres le voient comme un support, à partir duquel on va capter un public en difficulté et travailler sur une action éducative. Enfin, d'autres le voient comme un véritable vecteur de transformation de l'individu par le développement de son esprit de tolérance, de respect etc.

François Le Yondre observe que ces différentes conceptions s'expriment au sein même de dispositifs similaires : *« Je travaille avec le ministère sur des projets d'inclusion sociale liés au sport. Au sein d'un Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA), j'ai demandé aux éducateurs quelle place ils attribuaient au sport. Réponse : l'éducateur sportif avait une démarche très réfléchie, notamment dans le rapport à la règle. En revanche, les éducateurs spécialisés ne voyaient que le côté plaisir associé à l'activité sportive. Ni les uns ni les autres ne se sont mis d'accord sur la manière dont ils utilisent le sport et le statut qu'ils lui accordent. »*

Pour aller plus loin, quelle méthode employer ?

Sur la question de savoir comment utiliser les APS dans un objectif éducatif, François Le Yondre explique qu'il faut encore développer des recherches sur le sujet. L'éducation physique et sportive se pose cette question depuis des décennies à propos des élèves comme des personnes en difficulté. *« Le travail sur le sujet se fait doucement »,* précise le chercheur, *« mais le savoir n'est pas formalisé, il faut le construire. »* Et pour y parvenir, l'universitaire donne quelques pistes, sous forme de questions : quelles activités proposer ?

Quelle forme de mobilisation ? Quel rapport entretenir avec la compétition avec le rapport à la nudité dans les vestiaires ? Comment travailler le rapport à la mixité de genre ou de catégories socio-professionnelles ? Les réponses sont celles dont on pense qu'elles vont produire des effets positifs en fonction d'objectifs que l'on se fixe.

S'interroger sur des variables pédagogiques

Si faire faire du sport est donc bien une action politique, son efficacité résidera dans des choix pédagogiques concrets auxquels tout éducateur se doit de réfléchir. Deux exemples :

- la question de **l'entre-soi**. Il convient de s'interroger sur la pertinence de faire en sorte que les personnes ressentant des difficultés similaires pratiquent entre eux ? Les chômeurs entre eux ? Les jeunes avec difficultés entre eux ? *« Souvent, on perçoit cela comme un renforcement des stigmates. Or, à travers mes recherches, j'ai aussi perçu le fait que les chômeurs avaient peur du regard des autres et que le fait de pratiquer avec d'autres chômeurs les a apaisés »*, explique François Le Yondre. On passe ainsi de la détermination par le statut à une identification relationnelle (caractérisé par la même timidité, les mêmes capacités techniques, etc.). Ainsi, contrairement aux idées reçues, l'entre-soi peut être un élément apaisant qui peut permettre aux pratiquants de dépasser certains stigmates.

- La dénomination même du mot **« sport »**. Faut-il en parler tel quel ? Il convient de se poser la question vis-à-vis du public et de la façon dont il se représente le sport. *« Une des participantes, 50 ans, m'a raconté à quel point l'idée de faire du sport en groupe l'a effrayée. Dans son esprit, le sport était associé au monde de la violence, de la dureté, du jugement… »* En revanche, dans le même contexte, un homme en situation d'obésité demandait clairement à faire du sport, alors même qu'il évitait les escaliers quand il se déplaçait au quotidien. Dans son esprit, le mot « sport » constituait en soi une valeur porteuse de sens. Ainsi, en fonction des personnes, le terme même de « sport » peut être effrayant ou attractif.

Il est nécessaire de s'interroger sur toutes ces variables pédagogiques et de les adapter à la fois au public accompagné et aux objectifs que l'on se fixe à ce moment de la prise en charge.

(2)Violences, Identités, Politiques et Sports

L'essentiel à retenir en quelques points

- Au-delà de leur caractère bienveillant, certaines politiques publiques qui mobilisent le sport à l'adresse de chômeurs allocataires du RSA peuvent être appréhendées comme des dispositifs de « disciplinarisation » des corps et des âmes.
- Cette démarche politique pose problème, car elle fait porter les responsabilités sur l'individu plutôt que de travailler sur les déterminants collectifs.
- Au lieu de considérer les effets du sport comme automatiques, il convient de s'interroger sur ce qui va produire ces effets, et notamment de se mettre d'accord entre professionnels sur le statut que l'on confère à l'activité sportive.
- L'efficacité d'un dispositif d'insertion par l'activité sportive résidera dans des choix pédagogiques concrets auxquels tout éducateur se doit de réfléchir : est-il pertinent de faire en sorte que les personnes d'un même groupe pratiquent entre eux ou non ? Faut-il évoquer le mot même de « sport » en fonction du public auquel on s'adresse ? Cherche-t-on - spécifiquement sur telle activité, dans tel contexte - à partager un moment de plaisir, ou à travailler l'acquisition d'une capacité particulière ou encore à favoriser une relation éducative renouvelée ?
- Il est nécessaire de s'interroger sur toutes ces variables pédagogiques et de les adapter au public. A cette condition, le sport – ou autrement nommée activité physique - sera un outil d'accompagnement avec des objectifs vraiment conscientisés.

Les APS aident-elles à réguler les conduites addictives ? Par Christophe Moreau

Christophe Moreau, sociologue et directeur de JEUDEVI (3)

Le docteur en sociologie Christophe Moreau dispose d'une vingtaine d'années d'expérience dans la recherche sur la personne humaine et l'accompagnement des politiques publiques, notamment en matière d'éducation, d'adolescence-jeunesse et de travail social. En milieu d'après-midi ce vendredi 1er décembre, il était invité à analyser l'intérêt du sport comme outil d'aide à la régulation des conduites addictives chez les jeunes adolescents sous mandat de justice. Et pour introduire son propos, le sociologue s'est d'abord livré à un petit exercice de définition.

La notion d'adolescence

« Qu'est-ce que l'adolescence ? », interroge Christophe Moreau dans son propos liminaire. Réponse : une période se situant, psychologiquement et culturellement, entre l'enfance et l'âge adulte plutôt que comme une tranche d'âge précise. Et au cours de laquelle, selon le sociologue, on observe un phénomène bio-psycho-social chez les jeunes concernés. *« Pendant cette période »*, précise le sociologue, *« l'adolescent est en plein développement, tant au niveau corporel (intégration de nombreux changements physiques) qu'intellectuel (accès à l'abstraction, intégration de l'altérité…) et social (affranchissement de la tutelle parentale, développement de relations sociales hétérosexuelles…). »*

Enjeux de santé et d'addictions chez les adolescents sous-main de justice

Afin d'expliciter les enjeux liés aux addictions pour les publics décrits plus haut, le sociologue a rappelé que les personnes ne sont pas égales devant le risque de dépendance, tant au plan biologique que psychologique. *« Les mineurs pris en charge par la PJJ (secteur public) sont plus exposés à la consommation de tabac et de drogues illicites, tandis que leur consommation d'alcool se situe en dessous de la moyenne nationale »*, précise Christophe Moreau. *« Leur engagement dans les consommations est globalement plus précoce, plus intense et plus long par rapport à la moyenne de l'ensemble des jeunes. »*

Quelle posture éducative adopter pour éviter ou du moins réguler un tel comportement ? Selon Christophe Moreau, elle peut être de plusieurs ordres, mais doit être centrée autour de deux enjeux majeurs : accompagner la construction identitaire du jeune, et l'aider à développer ses compétences sociales et émotionnelles. Pour y parvenir, plusieurs pistes de réflexion, parmi lesquelles les suivantes : aider les jeunes au comportement addictif à s'armer pour lutter contre les addictions, les outiller pour faire face aux tentations, leur faire découvrir des univers qui leur sont inconnus, mais aussi soutenir les familles et l'entourage dans la compréhension et l'accompagnement face aux addictions de leur enfant. Qu'elle que soit la posture éducative adoptée face à un comportement d'addiction, Christophe Moreau rappelle que le changement de comportement viendra de l'individu lui-même, de son « intérieur ». Dès lors, le travail de l'éducateur consiste à libérer la parole, ne pas juger, adopter un comportement empathique, permettre le développement du pouvoir d'agir chez le jeune, ainsi que ses compétences psychosociales. C'est d'ailleurs en ce sens que l'activité physique apparaît comme un outil intéressant à mobiliser.

Le développement des compétences psychosociales, un objectif pour les APS ?

Promouvoir la santé et les compétences psychosociales de l'individu, telles seraient les objectifs assignés à l'activité physique et sportive lorsqu'elle est utilisée comme un outil pédagogique pour aider à réguler les addictions. L'activité physique ne doit d'ailleurs rester qu'un outil au service d'un projet plus général. *« Ce n'est qu'un moyen, pas une fin en soi »*, nous dit Christophe Moreau, qui insiste sur le fait que les valeurs « intrinsèques » du sport (apprentissage des règles, partage, respect, lien social, politesse, autonomie) sont à relativiser. Le sociologue invite l'assistance à rompre avec les idées toutes faites. *« Le sport ne vaccine pas et ne vaccinera jamais les adolescents et les jeunes. On note par exemple que les jeunes qui ont des pratiques sportives intensives consomment plus de drogues, ont davantage d'accidents et sont plus violents ! Plus globalement, dans l'histoire des politiques éducatives, on a souvent fait pratiquer le sport aux ''mâles dominants'' des quartiers pour les calmer… Le sport que l'on dit ''intégrateur'' est une croyance au sein de laquelle se condensent différentes notions comme l'intégration, la citoyenneté ou l'identité nationale. »*

Néanmoins, bien utilisé, le sport est un outil essentiel qui peut permettre à tout un chacun de développer ses compétences de vie. L'Organisation Mondiale de la Santé a en ce sens formalisé 10 compétences psychosociales, que la pratique du sport peut aider à développer.

Exemples de pratiques éducatives originales

Christophe Moreau a terminé sa présentation en évoquant quelques exemples d'initiatives originales qui utilisent le sport comme un levier éducatif pour aider des jeunes en difficulté. Parmi les exemples évoqués : les associations « Danse à tous les étages » (www.danseatouslesetages.org), « Toutatout » (http://toutatout.org), ou encore « Ribinad » (www.ribinad.com), membre du réseau national OSER (www.oser.me), qui propose des séjours de rupture pour des jeunes adolescents.

L'APS au service des compétences psychosociales

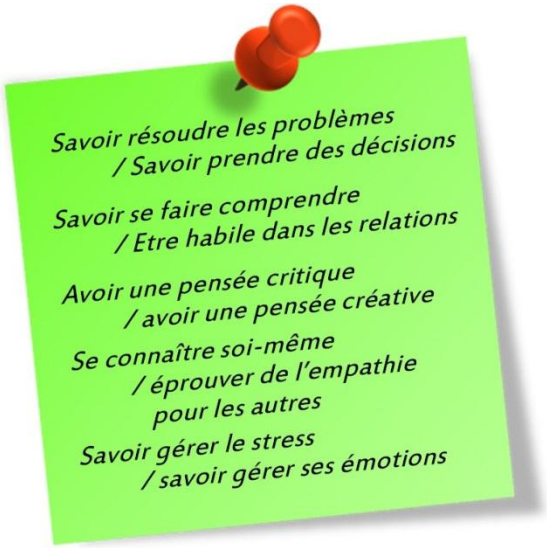

Les 10 compétences psychosociales

A titre indicatif, le sociologue Christophe Moreau a proposé des exemples d'activités en lien avec le développement de cette compétence.

- Avoir conscience de soi : sophrologie, méditation…
- Avoir de l'empathie pour les autres : activités physiques collectives, sports à risque…
- Savoir résoudre les problèmes // Savoir prendre des décisions : stratégies d'équipes/individuelles…
- Avoir une pensée créative : activités culturelles, danse…
- Avoir une pensée critique : débats collectifs…
- Savoir gérer son stress // Savoir gérer ses émotions : compétitions, shiatsu…
- Savoir communiquer efficacement : groupes de parole, débat théâtre…
- Etre habile dans ses relations interpersonnelles : rencontres, journées territoriales du sport, Challenge Michelet…

(1) *(JEUnesse – DEVeloppement – Intelligents), organisme qui contribue à la recherche, la formation et l'accompagnement des politiques publiques sur la jeunesse - www.jeudevi.org*

L'essentiel à retenir en quelques points

- Les mineurs pris en charge par la PJJ sont plus exposés à la consommation de tabac et de drogues illicites, tandis que leur consommation d'alcool se situe en dessous de la moyenne nationale. Leur engagement dans les consommations est plus précoce, plus intense et plus long par rapport à la moyenne de l'ensemble des jeunes.
- Face aux addictions, les postures éducatives à adopter doivent permettre d'accompagner la construction identitaire du jeune, et l'aider à développer ses compétences sociales et émotionnelles.
- Qu'elle que soit la posture éducative adoptée, le changement de comportement viendra de l'individu lui-même. L'éducateur a un travail d'accompagnement à réaliser.
- Bien utilisé, le sport est un outil pédagogique qui peut permettre de développer des compétences psychosociales, que l'OMS a formalisé en 10 compétences-clés.
- De nombreuses associations utilisent de manière originale et efficace les APS comme support à la relation éducative, à l'image du réseau national OSER (www.oser.me) qui propose des séjours de rupture pour des jeunes adolescents.

Le regard d'Erwan Godet, coordonnateur de l'association Breizh Insertion Sport (BIS), co-organisateur du colloque du 1er décembre

« Les actions menées par Breizh Insertion Sport et par d'autres acteurs utilisant le sport comme outil d'intégration nous ont amené au constat que cet outil pouvait aussi contribuer à une certaine prise de conscience pouvant conduire à une transformation existentielle. Nous sommes convaincus de la force du sport pour tous : on peut à la fois aimer le sport de haut niveau et vouloir faire du sport un vecteur éducatif, ce n'est pas incompatible ! Il nous a semblé opportun de créer l'ouverture d'un débat mêlant à la fois les éducateurs sportifs, les travailleurs sociaux, les sociologues, les universitaires, les bénévoles, les responsables institutionnels mais aussi bien évidemment les bénéficiaires des actions.

Après un premier colloque organisé en 2012 sur la thématique du sort au service de l'inclusion sociale, nous espérons que ce second événement a pu contribuer à la création et la diffusion de ce à quoi nous croyons : la force du vivre ensemble dans le respect des différences. La mise en place d'un tel événement a donné l'occasion aux acteurs des milieux institutionnels, sociaux, politiques, associatifs, sportifs et universitaires de pouvoir s'exprimer.

Nous pensons que le sport est un outil efficace pour construire des passerelles pouvant mener vers une autre idée de l'accompagnement des personnes les plus fragiles. Encore faut-il en tracer les contours et le chemin. Les travailleurs sociaux doivent-ils utiliser le sport ? Inversement, les professionnels du monde sportif doivent-ils s'intéresser au social et comment? Répondre à ces questions constitue notre -modeste- ambition à travers ce deuxième colloque. »

Breizh Insertion Sport en quelques dates

2009 : création de l'association Breizh Insertion Sport (BIS)

2011 : l'association devient lauréate du prix national pour la lutte contre les discriminations décerné par l'Agence nationale Pour l'Education par Le Sport (APELS)

Avril 2012 : elle organise le Colloque Insertion et Sport en partenariat avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations d'Ille-et-Vilaine (DDCSPP 35).

Décembre 2017 : second colloque organisé avec la DIR/PJJ Grand Ouest sur « les activités physiques et sportives dans les processus éducatifs auprès des adolescents en difficulté »

Infos sur… https://associationbreizhinsertionsport.wordpress.com/

Quatre projets qui mettent (efficacement !) le sport au service de l'insertion

Franck Baldi – Patrice Beaux – Maxime Durand – Suzanne Rousselet – Jacques Hetet – Véronique Robert

Une expérience de la PJJ à Lorient

Photo de l'action « Mieux bouger, mieux manger pour mieux s'insérer » à l'UEAJ de Lorient.

« Mieux manger, mieux bouger pour mieux s'insérer ». C'est le nom donné à l'animation organisée depuis 2015 de concert entre la PJJ de Lorient et le comité départemental de Canoë-Kayak du Morbihan (56). Concrètement, il s'agit d'une semaine au cours de laquelle une dizaine de jeunes allient cuisine et sport. *« Nous sommes partis d'un constat simple : la plupart des jeunes que nous suivons sont sédentaires et ont une alimentation anarchique, ce qui ne permet pas nécessairement de s'insérer dans la vie professionnelle »*, expliquent Jacques Hetet et Véronique Robert, de l'Unité Éducative Activités de Jour à Lorient (56). *« Nous voulions donc les sensibiliser à l'importance d'une bonne hygiène de vie en travaillant sur ce double aspect : nutrition et sport. »* Lors du stage, les jeunes participants choisissent leur menu et concoctent des plats équilibrés le matin, puis pratiquent des activités sportives l'après-midi : Kayak, Dragon-boat, football… L'action se poursuit ensuite dans l'année qui suit le stage, puisque les jeunes se retrouvent régulièrement pour organiser des petits déjeuners et se voient une fois par mois pour planifier et réaliser des repas. Reprendre un rythme alimentaire : la clé pour éviter les tensions et être disponible au travail !

Le Trophée Sport Aventure

Le « Trophée Sport Aventure » est une manifestation sportive qui existe depuis plus de 20 ans. Organisée chaque année au cœur des montagnes de l'arrière-pays Niçois, ce séjour sportif fait la part belle aux Activités Physiques de Pleine Nature. *« Ce choix est volontaire, car cela fait prévaloir la loi naturelle sur la loi conventionnelle »*, explique Franck Baldi, conseiller technique de la DIR/PJJ Grand Est et coordonnateur du TSA. *« Ces activités possèdent un fort potentiel symbolique et émotionnel. En spéléologie par exemple, les jeunes se confrontent à leurs peurs et ''renaissent'' au sens littéral du terme. »* Le Trophée Sport Aventure s'intègre dans un travail plus global d'éducation. Les organisateurs en profitent pour intégrer des ateliers autour de la santé, de la citoyenneté et du bien-être : ostéopathie, art thérapie, relaxation… Pour encadrer la soixantaine de jeunes participants au séjour, éducateurs, bénévoles et forces de l'ordre se côtoient, tous sur un même site. *« Cette mixité des intervenants contribue à créer un décalage quant au regard que les jeunes peuvent avoir sur l'institution judiciaire »*, analyse Franck.

Afin de proposer aux participants une véritable implication dans le séjour, les organisateurs demandent à chaque équipe postulant au TSA (trois jeunes et deux adultes, ndlr) de détailler le projet de leur candidature. *« En amont de leur inscription, nous leur demandons par exemple quels sont les objectifs pour les jeunes qu'ils envisagent d'accompagner au TSA, quelles sont modalités de préparation, leurs modalités de transport… Nous demandons également aux équipes de réaliser un logo autour des valeurs qu'ils veulent impulser à travers leur candidature. »* Un livret d'auto-évaluation accompagne aussi les équipes tout au long du séjour, afin que chacune puisse effectuer un bilan à la suite du Trophée (et le partager avec les organisateurs !). Le but : capitaliser sur l'expérience vécue avec les jeunes en aval de l'événement.

Et les résultats semblent concluants. *« A la suite du TSA, certains jeunes ont enclenché une formation professionnelle, d'autres consomment moins de stupéfiants. J'ai aussi en tête le cas d'un jeune qui, suite à une sortie en spéléologie, a réussi à évoquer le fait qu'il avait vécu un accident de voiture avec désincarcération, ce qu'il n'avait jamais pu faire avant. Le TSA véhicule réellement des émotions très fortes »,* estime Franck Baldi, qui souhaite aller encore plus loin dans l'implication des jeunes participants pour les prochaines éditions. *« Nous entendons notamment en intégrer de plus en plus au sein du comité d'organisation du TSA. Deux d'entre eux l'ont déjà fait pour l'instant »,* conclut-il. *http://www.dailymotion.com/video/k7q0aBsc6XPjujnHm8h*

L'expérience de Breizh Insertion Sport auprès des mineurs suivis en milieu ouvert

Patrice Beaux - Maxime Durand

Depuis 2009, l'association Breizh Insertion Sport expérimente des séjours de rupture d'une semaine avec un groupe de jeunes du centre éducatif renforcé d'Evreux. *« Il s'agit à la fois d'un temps d'immersion en groupe, mais également d'un séjour où nous mettons les jeunes progressivement en responsabilité »*, détaille Maxime Durand, éducateur sportif à BIS. *« Nous proposons aux jeunes d'animer des séances sportives en lien avec un public par exemple. Cela les valorise énormément. »* L'objectif : mobiliser des compétences parfois oubliées, notamment sur les savoir-être, et montrer aux jeunes participants qu'elles peuvent être transférables, par exemple sur un emploi. Seul bémol : la question de l'évaluation, qui est difficile à mettre en œuvre. *« Nous ne retournons pas ensuite dans les structures avec les jeunes, c'est donc difficile pour nous d'évaluer l'impact de ces séjours sur leur retour au quotidien. Travailler sur cette question est fondamentale pour les années à venir. Il nous faudra réfléchir sur la manière d'inscrire ces séjours dans un parcours de vie plus global »,* précise Maxime, optimiste.

L'expérience de la direction départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ille-et-Vilaine

Franck Baldi – Patrice Beaux – Maxime Durand

Depuis quelques années, la DDJSCS du 35 met en œuvre une politique active pour amener un public non volontaire à la pratique du sport. Après un premier séjour réalisé auprès de jeunes issus de centres éducatifs renforcés, les organisateurs se sont aperçus qu'ils n'avaient pas réfléchi à la question de l'après-séjour. *« Le séjour nous a permis de recréer un lien avec les jeunes, notamment car nous avons pratiqué le sport avec eux. Cela a libéré la parole. Après le séjour, un jeune nous a demandé : ''et maintenant, on fait quoi ?''. Nous nous sommes rendus compte que nous n'avions pas réfléchi à la question, et qu'au-delà de cette parenthèse enchantée, de ce séjour où tous étaient en suractivité, nous n'avions pas pensé à la suite »*, analyse Patrice Beaux, chef de service au sein de la DDJSCS.

Le service se tourne alors vers la Mission Locale pour organiser la mise en place d'un double parcours, à la fois tourné vers l'insertion sociale et vers la formation professionnelle. L'objectif : repérer des jeunes et les amener à construire un parcours qui mène à des professions dans le domaine de l'animation sportive et socio-culturelle. *« Concrètement, nous mettons aujourd'hui en place une formation en deux temps, qui fait la part belle à l'insertion socio-professionnelle des jeunes. »* La formation, qui dure 15 mois, permet aux jeunes participants de réaliser des séjours sportifs en immersion, de passer des diplômes (BAFA, PSC1…), de participer à des activités socio-éducatives en groupe ou de façon individuelle, mais également de réaliser des stages d'immersion en entreprise, en formation… *« Cela déclenche des processus corporels et émotionnels chez les personnes concernées, ainsi que des premiers niveaux de compétences, ce qui nous permet d'en accompagner certains vers un métier dans l'animation sportive ou socio-culturelle »*, détaille Patrice Beaux. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : sur la dernière formation, 50 % des bénéficiaires ont obtenu un Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) dans l'animation (loisir sportif ou activités périscolaires). Et sur les diplômés, 50% ont trouvé un emploi.

Le Challenge Michelet

CHALLENGE #46 MICHELET

Une compétition sportive annuelle au service de l'éducation

Le colloque du 1er décembre a également constitué l'occasion pour les organisateurs de présenter le Challenge Michelet, manifestation sportive nationale de la protection judiciaire de la jeunesse, dont la 46ème édition se tiendra du 28 mai au 1er juin 2018 à Rennes.

Organisée depuis 1972, cette manifestation éducative et sportive annuelle est une compétition organisée autour de 7 épreuves : athlétisme, cross-country, football, basket-ball, rugby et escalade. Certaines épreuves sont seulement féminines ou masculines (comme le cross ou le basket, qui sont 100% féminin), d'autres sont mixtes, à l'image du rugby. Certaines sont parfois pratiquées avec des éducateurs (c'est aussi le cas du rugby), d'autres constituent des épreuves individuelles (escalade par exemple). Au-delà d'être une manifestation sportive, le Challenge Michelet constitue surtout un média éducatif qui permet à la fois aux professionnels de la PJJ et du service habilité justice (SAH) de travailler toute l'année avec les jeunes sur les valeurs nobles du sport (cohésion de groupe, vivre ensemble, tolérance, rapport à la loi, aux règles, estime et confiance en soi…) et aux participants de se fédérer autour d'un projet collectif, dans un objectif de création, de réparation, de consolidation du lien social.

En 2018, les solidarités au programme

Cette 46ème édition du Challenge Michelet se déroulera sous la thématique des « solidarités ». Un choix des organisateurs qui se matérialisera par différentes actions solidaires proposées sur le village animation : création et utilisation de vélos-smoothies, vélos-poubelles, vélos-biligs crées par les jeunes de l'UEAJ de Lorient et Vannes ainsi que de CAP Insertion, intervention de bénéficiaires du RSA pour le montage du village animation, atelier Handisport, dons de denrées alimentaires aux associations caritatives, création d'un « flashmob »…

Cette manifestation sportive à caractère éducatif s'inscrit dans la logique et la continuité des projets éducatifs individualisés mis en œuvre pour chaque jeune dans les établissements et services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et du SAH. Elle constitue une occasion supplémentaire pour aborder les questions de santé, d'éducation, de citoyenneté et éveiller les participants à la cohésion, à la solidarité et à la coopération. La manifestation s'inscrit également dans le Programme National Nutrition Santé qui vise à réduire les inégalités

Challenge Michelet 2017

sociales de santé en favorisant la pratique d'activités physiques et sportives des jeunes confiés à la PJJ. L'accueil des participants s'organise dans un souci de développement des différents axes de promotion de la santé.

Nous voyons bien que cette manifestation nationale n'entre pas dans la définition habituelle d'une « compétition sportive » au sens strict du terme qu'évoqué Thierry Long au début de notre journée de réflexions. Il s'agit bien pour les travailleurs sociaux de favoriser le développement des compétences des jeunes en utilisant le média sportif comme un vecteur de mobilisation et de plaisirs partagés. Il s'agit également de leur faire acquérir de nouvelles capacités mais surtout un regard renouvelé sur leurs propres valeurs et sur l'image qu'ils ont d'eux-mêmes.

Le teaser du Challenge Michelet 2017 est accessible sur la page internet du ministère de la Justice : http://www.justice.gouv.fr/justice-des-mineurs-10042 (rubrique « vidéos » à droite de la page ».

Quatre questions à Hervé Duplenne, directeur interrégional de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Grand-Ouest

Hervé Duplenne

Quel était le but du colloque organisé à Rennes le 1er décembre dernier ?

Il s'agissait de réunir à la fois les acteurs du champ social, de l'éducatif, de la prévention, du sport autour de cette question : pourquoi et comment le travail éducatif par le sport favorise les fins d'une insertion sociale du jeune pris en charge dans un cadre contraint. Mais notre colloque ne se voulait pas seulement réflexif. Il s'agissait aussi de présenter des actions concrètes, à l'image du challenge Michelet.

Quel regard portez-vous sur le sens des valeurs intrinsèques que l'on confère au sport ?

Plusieurs visions cohabitent. L'écrivain George Orwell disait, dans l'un de ses ouvrages : « pratiqué avec sérieux, le sport n'a rien à voir avec le fair-play. Il déborde de jalousie haineuse, de bestialité, du mépris de toute règle, du plaisir sadique et de violence. En d'autres mots, c'est la guerre, les fusils en moins. » Le décor, brutal, est planté ! Beaucoup d'écrivains ont pu développer une autre vision, qui s'apparente parfois à une forme de romantisme : valeurs de dépassement, de souffrance et de joie… Norbert Elias, sociologue, avait quant à lui une analyse moins brutale. Il voyait le sport comme un « laboratoire privilégié pour réfléchir sur les rapports sociaux et leur évolution ». Il inscrivait donc de fait le sport dans la théorie, plus globale, de processus de civilisation.

Justement, en quoi le sport est-il un outil éducatif intéressant à mobiliser ?

Souvent, par facilité d'esprit, l'activité sportive est considérée comme l'un des remèdes miracles à la « déviance » de certains jeunes et est fréquemment plébiscitée par les pouvoirs publics comme outil de prévention de la délinquance. Il est par ailleurs constant de voir que les équipes de professionnels en contact avec les jeunes adolescents mobilisent les activités physiques et sportives de façon variée. Ainsi, qu'elle soit exploitée comme activité de loisir et de plaisir, comme outil de connaissance par l'adolescent lui-même, ou comme outil de développement des compétences psycho-sociales, l'activité sportive peut en effet être utilisée au service de l'insertion et/ou de l'intégration d'un public en difficulté. Le sport aide à faire émerger l'égalité des chances, le développement de capacité de décentration et d'intelligence motrice, d'acceptation de règles collectives, de développement des qualités physiques et de certaines capacités cognitives, ainsi que de découverte de l'autre. En somme, des valeurs intégratrices.

C'est la vision que vous défendez à la PJJ ?

Oui, nous croyons à l'intérêt d'une éducation et d'une intégration par le sport. L'activité sportive est fondamentalement un soutien à notre ambition éducative et à la singularité de l'individu. Elle demeure fédératrice car elle permet d'accompagner l'émancipation des jeunes dont nous avons la charge.